

TITRE

N° AC2

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

VISANT À INTERDIRE L'USAGE DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE - (N° 1816)

AMENDEMENT

N° AC2

présenté par

M. Echaniz, Mme Keloua Hachi, Mme Rouaux, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes
et apparentés

TITRE

Retiré avant publication.